

Le compostage, un tas d'avantages !

Formulaire d'engagement « particulier » pour l'utilisation de composteurs partagés

Labellisé « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage », le Syndicat du Bois de l'Aumône agit pour développer le compostage. Les objectifs de cette action sont la réduction des quantités de déchets collectées et la sensibilisation des usagers à la thématique de prévention des déchets. Elle permet également de bénéficier d'un compost de qualité et totalement gratuit.

Pour cette raison, le SBA met à votre disposition **un composteur partagé** afin de trier vos déchets fermentescibles. Un suivi qualité sera effectué régulièrement par un référent et par un animateur du Syndicat du Bois de l'Aumône, afin de s'assurer du bon déroulement du compostage.

❖ Nom / Prénom * :

❖ Adresse * :

❖ Tel / email * :

❖ Nombre de personnes au foyer * :

❖ Outils à disposition :

- bioseau
- documentation
- formation

Je m'engage à utiliser le composteur mis à disposition par le SBA et déposer mes déchets fermentescibles et réaliser les gestes nécessaires au bon déroulement du compostage partagé. Je m'engage également à restituer le bio-seau mis à ma disposition en cas de déménagement.

Je souhaite devenir « référent de composteur collectif » :

Le référent est une personne volontaire parmi les participants. Il a pour rôle de veiller au bon déroulement de la pratique du compostage sur place :

- Prévenir en cas de besoins en matière riche en carbone (broyat, feuilles mortes...), brasser le compost si nécessaire, prévenir le SBA si un problème persiste,

Syndicat du Bois de l'Aumône

Service Ecocitoyenneté

13 rue Joaquin Perez Carretero

63 200 Riom CEDEX

Tél : 04.73.647.444 / Fax : 04.73.647.414

www.sba63.fr

A, le.....

Signature :